

DISPOSITIONS FINANCIERES SAISON 2017/2018
Version Officielle Définitive

- **Tarif des Licences (hors assurance)**

CATEGORIE	Part FFBB	Part LBBB	Part CD 21	TOTAL
Technicien-Officiel-Dirigeant	12.50€	6.20€	9.50€	28€20
Joueur Senior- U20-U17	22.60€	16.90€	21€	60€50
Joueur U15-U13	14.05€	8.90€	16.25	39€20
Joueur U11-U9-U7	10.95€	3.20€	14€	28€15
Basket Loisir	17.40€	12.20€	14€40	44€
Basket Santé découverte				gratuite
Basket Santé	50€	2	3	55€
Contact Avenir (pas de Cert. Méd.)				gratuite
Contact Basket U7 et plus (CM)	2€	gratuit	gratuit	2€
Contact Micro Basket U6 et moins (CM)			6	6
Licence Contact 3X3	9€	gratuit	gratuit	9
Licence Contact 3X3T	3€	gratuit	gratuit	3
Licence AS U17 à Séniors	24€			24€
Licence AS U15	12€			12€
Licence AS autres catégories	gratuit			gratuit

- **Assurance**

OPTION A	2.98€
OPTION B (avec IJ)	8.63€
OPTION C	Option A ou B + 0,50€

- **Droits de mutation et de licence T**

CATEGORIE	Part FFBB	Part LBBB	Part CD 21	TOTAL
Technicien-Officiel	20.50€	55€	14.50€	90.00€
Dirigeant	gratuit	32	10	42€
Joueur Senior U20-U17	35.00€	56.00€	34.50€	125.50€
Joueur U15-U14	18.00€	21.00€	35.00€	74.00€
Joueur U13	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Joueur U11-Baby	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Basket Loisir	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit

- **Affiliations des associations**

	Part FFBB	Part LBBB	Part CD 21	TOTAL
Moins de 50 licenciés	110.80€	17.60€	17.60€	146.00€
Plus de 50 licenciés	186.40€	17.60€	17.60€	221.60€

- **Cotisation Comité 21**

Club	70.00€
------	--------

- **Droits d'engagement par équipe engagée en championnat départemental**

CHAMPIONNATS SENIORS et U 20	65€
CHAMPIONNATS U 15 - U 17	50€
CHAMPIONNATS U 13	30€
CHAMPIONNATS U 11	25€
CHAMPIONNATS U 9	15€

- **Catalogue, Carnets et Imprimés**

Duplicata de licence	3€
Carnet de feuilles de matches	10€
Demande de rencontre internationale	6€
Lettre de licence étrangère, mutation ou prêt	3€
Demande d'annulation de licence	3€

SANCTIONS FINANCIERES SAISON 2017/2018

- **Trésorerie**

Retard de paiement d'un compte club ou de la péréquation arbitrale. 8 jours après notification par courrier recommandé majoration de la facture de :	5% du montant de la facture
Retard de paiement d'un compte club ou de la péréquation arbitrale. 8 jours après notification du 2ème courrier recommandé, majoration de la facture de :	10% du montant de la facture
Frais d'envoi courrier recommandé pour chaque notification de retard de paiement.	15€

- **Echéancier des paiements des comptes clubs**

Au 30 septembre	Engagements + 30 % péréquation + divers
Au 30 novembre	Acompte sur le premier ¼ des licences + divers
Au 31 janvier	Acompte sur le deuxième ¼ des licences + 30% péréquation + divers
Au 31 mars	Acompte sur le troisième ¼ des licences + divers
Au 31 mai	Acompte sur le quatrième quart des licences + divers
Au 15 juillet	Solde des licences et péréquation + divers

- **Dérogation de date ou d'horaire**

La date prise en compte pour une dérogation de rencontre est celle figurant dans FBI

Toutes Catégories : demande 21 jours ou Plus avant la date fixée	Gratuit
Séniors U20-U17-U15 : Demande moins de 21 jours avant la date fixée	40€
U 13- U11 – U9 : demande moins de 21 jours avant la date fixée	10€
Changement d'horaire dans les 5 jours francs avant date prévue de la rencontre	DEROGATION REFUSEE
Changement horaire sans accord de la CS	Rencontre perdue par pénalité

- **Forfaits et Pénalités Championnats et Coupes**

CATEGORIE	Forfait simple ou rencontre perdue par pénalité en championnat, coupes et play off	Forfait général
SENIORS - U 20 – U17	50.00€	180€
U 15 – U 13	30.00€	130€
U 11 – U9	20.00€	50 €
Absence d'une équipe à un plateau mini Basket	20.00€	
Annulation d'un plateau officiel sans prévenir le comité ET les clubs concernés	60€	

- **ENGAGEMENT DES EQUIPES**

NON RESPECT DU DELAI D'ENGAGEMENT Sauf mini basket	PENALITES
Avant établissement des calendriers :	Coût de l'engagement majoré d'une pénalité égale à 1 fois le coût de l'engagement.
Après établissement des calendriers et avant fixation des horaires :	Coût de l'engagement majoré d'une pénalité égale à 2 fois le coût de l'engagement
Après fixation des horaires :	Engagement pourra être refusé par la CS

DESENGAGEMENT	PENALITES
Avant établissement des calendriers :	le coût de l'engagement reste acquis au comité

Après établissement des calendriers et avant fixation des horaires :	Coût de l'engagement majoré d'une pénalité égale à 1 fois le coût de l'engagement.
Après établissement des calendriers et après fixation des horaires :	Coût de l'engagement majoré d'une pénalité égale à 2 fois le coût de l'engagement.

- **Arbitrage et charte de l'arbitrage**

L'indemnisation des arbitres se fait à partir d'une indemnité en fonction du déplacement (comptée une seule fois quel que soit le nombre de rencontres à arbitrer dans le même lieu) à laquelle s'ajoute le montant de l'indemnité de match en fonction de la division (compté pour chaque rencontre).

Absence non justifiée aux regroupements – stages d'arbitres	30€
Absence non justifiée a une rencontre	30€
Retour de convocation non justifié 17 jours avant la rencontre	15€
Feuille de match non vérifiée	12€
Retard de l'arbitre : Arrivée de l'arbitre au cours du premier ¼ temps	Indemnité minorée d'un quart
Retard de l'arbitre : Arrivée de l'arbitre au cours du deuxième ¼ temps	Indemnité minorée de moitié

- **Montant des Indemnités arbitres :**

Séniors	26€
Jeunes	20€
Indemnités Km	0.36€
Prime arbitrage seul	12€

- **Coût des Stages**

Entraîneur	Frais pédagogiques :65€ Frais restauration : Prix coûtant
Arbitre (recyclage stage 1)	30 €
Arbitre (autre recyclage)	30 €

PENALITES FINANCIERES DIVERSES

Frais d'ouverture d'un dossier disciplinaire classé sans suite	GRATUIT
Sanction financière maximum	230€
Réclamation dont 60.00 € au jour du dépôt par chèque bancaire	170€
Frais d'ouverture d'un dossier disciplinaire suivi de sanction (s)	160€
Réouverture d'un dossier disciplinaire après Activités d'Intérêt Général	85€
Première faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	20€
Deuxième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	40€
Troisième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport et au-delà	60€
Cumul de trois (3) fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport	Un weekend sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives
Cumul de quatre (4) fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport	Deux weekends sportifs fermes d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives
Cumul de 5 fautes techniques et pour toute faute technique et/ou disqualifiante sans rapport supplémentaire,	Ouverture d'un dossier disciplinaire
<u>LICENCES MANQUANTES – DEMANDES DE LICENCES</u>	
Licence manquante : Senior – U20 – U17	15€ par licence plafonné à 45€
Licence manquante : U 15 – U13	10€ par licence plafonné à 30€
Licence manquante : U9- U7	2€ par licence plafonné à 6 €

Non transmission au comité des demandes de licences dans les 8 jours à compter du rappel par mail après saisie dans FBI par le club	10€ par licence
<u>FEUILLE DE MARQUE- EMARQUE</u>	
Retard dans l'envoi de la feuille de marque au-delà de 4 jours après la rencontre pour mini basket	20 €
Non utilisation de l'Emarque sans motif légitime, Envoi tardif de la feuille de marque électronique ou non envoi d'une feuille de marque électronique ou Non-respect du cahier des charges du logiciel e-Marque	30€
Retard dans l'envoi du double de la feuille (Ligue ou Champ de France) pour vérification des brûlages	20€
<u>NON SAISIES HORAIRE-RESULTATS</u>	
Non saisie des horaires des rencontres dans FBI dans les délais impartis	15€ par catégorie non renseignée
Non saisie des résultats conformément à l'art. 44 des RS	25€
Non réponse à une demande de dérogation ou de changement d'horaire dans les 10 jours	U20 – U17 – U15 : 40€ U13 -U11 – U9 : 10€
<u>BRULAGES -QUALIFICATION DU JOUEUR-DIVERS</u>	
Non transmission de la Liste de brûlage avant le début du championnat (par rencontre disputée jusqu'à ce que la liste des joueurs brûlés soit déposée)	50€
Joueurs brûlés évoluant dans une catégorie inférieure. Pénalité à rajouter à la sanction sportive	Séniors et U20 : 50 € par joueur U17 ET U15 : 30€ par joueur U13ET U11 :20€ par joueur
Joueur et/ou entraîneur non qualifié au moment de la rencontre (art. 22 RS) Pénalité à ajouter à la sanction sportive.	Séniors- U20 : 50€ U17-U15 : 30€ U13-U11 :20€
Arbitre et/ou entraîneur dont la licence ne permet pas de coacher ou arbitrer en raison d'une absence de certificat médical (art 405 des RG de la FFBB)	Séniors- U20 :50€ U17-U15 :30€ U13-U11 :20€
CD, Arbitres, Répartiteurs, CS, Club non prévenu en cas de dérogation urgente	30€
Match joué sans l'accord de la commission sportive	Sanction rencontre perdue par pénalité appliquée aux deux équipes
Indemnité kilométrique	0,36€
Absence du club à l'Assemblée Générale	100.00€
Absence à un stage sans avoir prévenu (-5jrs) ou motif non recevable	Prix du stage au stagiaire inscrit
Club non représenté aux réunions organisées par le comité sans motif légitime	50€
Absence de l'entraîneur aux réunions de début de saison des entraîneurs d'équipes jeunes et mini basket sans motif légitime	30€ par entraîneur absent
<u>LOCATION STRUCTURE GONFLABLE</u>	
Caution pour toute location :	5000€
Location pour club affilié CD21 :	GRATUIT
Location autres associations, entreprises et autres organismes (par jour du lundi ou vendredi) :	200€
Location autres associations, entreprises et autres organismes (WE du vendredi soir au lundi matin) :	600€